

Théâtre- forum autour du consentement

Branche éclée



Le théâtre-forum : qu'est-ce que c'est ?

Il est destiné à un groupe réduit (maximum 30 personnes).

Il donne lieu à une **véritable proposition théâtrale**. Il est **immersif** avec une proposition d'espace en demi-cercle avec une **proximité** entre les acteurs.trices et les spectateurs.trices. Il a pour objet de s'adresser aussi bien à ceux en majorité qui sont **victimes de ces violences** mais aussi de s'adresser à ceux qui **pourraient être « tentés » ou « influencés » à commettre des actes**, dont iels ne mesurent que trop peu souvent la gravité et les conséquences dramatiques voire tragiques qui peuvent naître de leur acte (cf : Le « Centre du théâtre de l'Opprimé »).

Matériels et personnes impliquées

MATERIEL :

- ❖ Costumes ;
- ❖ Un bâton de bois.

Il est nécessaire d'entamer un temps de répétition et de mise en costumes pour les responsables jouant dans les scènes (de 2 à 6).

Deux sortes d'implication sont possibles :

- ❖ Les responsables participent au théâtre-forum en tant qu'actrices.teurs tandis que les jeunes participent en tant que metteurs.euses en scène.
- ❖ Les jeunes sont à la fois acteurs.trices et metteurs.euses en scène.

Le déroulé est expliqué sous l'exemple du premier module.

Déroulé de l'activité (1h30)

15 minutes : cadre, contextualisation des scènes présentées ;

1 heure : jeu de cinq scènes, représentant des situations qui questionnent le consentement (**une scène = 3 minutes**) ; échanges autour des scènes avec les jeunes, retour sur les scènes (échanges de **5 à 10 minutes** par scène); plusieurs scènes avec participation et échange avec les jeunes pour proposer des alternatives à des situations qui pourraient conduire à des actes d'harcèlements et ou de de violences sexuelles (**3 à 5 minutes** à nouveau par scène) ;

15 minutes : conclusion des échanges et des scènes.

Partie 1 : Cadre

La **bienveillance** : toute parole mérite respect et attention. Respecter l'autre dans sa parole et son intégrité sera primordial dans le cadre de cette session. De ce fait, toute forme de violence verbale sort du cadre instauré.

La **communication non violente** : la prise de parole n'a pas pour but de convaincre l'autre, mais d'exposer son point de vue. Chaque avis est recevable, dans la limite des cadres établis, et mérite l'attention de tous·tes. La place et l'écoute doivent être données pour laisser le temps à chacun·e d'argumenter, d'exposer son point de vue, sans interruption et sans jugement de valeurs. Il est nécessaire de respecter autrui dans son intégrité et accepter le point de vue et l'expérience qu'il apporte au sein du débat. Néanmoins, le cadre légal se doit d'être respecté. Aussi, toutes attitudes ou paroles induisant des discriminations racistes, sexistes, transphobes, etc. dépassent le cadre et sont à bannir.

L'**horizontalité de la prise de parole** : une égalité de la parole entre les participant·e·s où chaque intervention, chaque prise de parole a la même valeur au sein du groupe.

Partie 1 : Contextualisation

Au sein de cette activité, nous avons décidé de poser une certaine distanciation avec la thématique abordée. Pour cela, nous l'avons abordée sous le prisme de l'imaginaire collectif : Monstres & Mystères. Les acteurs.trices jouent des vampires et des humain.e.s au sein de scénettes qui mettent en scène le consentement sous la métaphore d'avoir envie ou non de boire le sang de l'autre. Ce parti pris permettait, selon les responsables organisateurs.trices de l'activité, d'éviter de s violences émotionnelles pour les potentielles personnes concernées.

La première question posée aux jeunes était celle-ci : C'est quoi le consentement, selon eux ? A partir d'une définition commune, on voyait si cette définition se confirmait, si dans la pratique, iels arrivaient à prendre en compte cette définition, si il fallait rajouter des choses, les modifier au fil de ce théâtre-forum.

Partie 2 : Les scènes

Cinq scènes de 3 minutes sont mises en scènes comprenant plusieurs situations qui permettent de **questionner la notion de consentement** :

Scène 1 : Un.e vampire et un.e humain.e discutent ensemble. Lea vampire a faim et veut boire le sang de l'humain.e. Lea vampire insiste pour mordre l'humain.e alors qu'iel est hésitant.e, n'est pas trop d'accord. L'humain.e finit par céder à contre-cœur.

Scène 2 : Un.e vampire et un.e humain.e prennent le thé. Lea vampire n'a pas faim mais l'humain.e veut quand même le nourrir. Iel le force à boire son sang.

Scène 3 : Un.e vampire se glisse dans la chambre d'un.e humain.e et boit son sang sans le réveiller.

Scène 4 : Un.e vampire demande à un.e humain.e s'iel peut boire son sang. L'humain.e acquiesce dans un premier temps. Cependant, le vampire se met à boire son sang, au bout d'un moment, l'humain.e veut arrêter parce qu'iel a mal mais le vampire continue malgré tout.

Scène 5 : Un.e humain.e se moque de le vampire car iel n'aime pas le sang humain. Iel lui dit que ce n'est pas un.e vrai.e vampire car iel boit du sang de vache et qu'iel aime l'ail, alors que ses congénères ne mangent pas la même chose.

Partie 2 : Modèle de discussion autour d'une scène

1. Déroulé de la scène (3 minutes);
2. Discussion, retour sur la scène (qu'est-ce qui s'est passé ? Est-ce que cela répond à la définition collective du consentement ? Qu'est-ce qui pourrait faire que cette scène entre dans cette définition ?, etc.) (5 à 10 minutes, comprenant l'étape 3);
3. Echange des jeunes pour changer la mise en scène ;
4. Délégation de plusieurs jeunes pour appliquer la mise en scène décidée collectivement avec les acteurs.trices (ou le jouer directement) (préparer un espace-coulisse pour ce moment) (3 à 5 minutes, comprenant l'étape 5)
5. La scène est à nouveau jouée.

Partie 3 : Conclure

1. Les acteurs.trices enlèvent leurs costumes. Le spectacle est fini, iels redeviennent des jeunes ou/et des responsables.
2. Au final, c'est quoi le consentement ? Est-ce qu'on peut rajouter et/ou modifier des choses à la définition de départ ? Quel est votre ressenti durant cette activité, face à ces scènes ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire dans une situation où le consentement n'est pas respecté ?
3. Remercier tous.tes pour leur participation.